

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES
PRATIQUES RESTRICTIVES

Question n° 251—M. Howard:

1. Depuis le 1^{er} juillet 1957, a-t-on reçu des rapports de la Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce?

2. Dans le cas de l'affirmative, en ce qui a trait à chacun de ces rapports: a) quelle était la nature de l'enquête, b) quelle en était la date, c) quelles en étaient les recommandations, d) quels étaient les noms des personnes ou des sociétés que ces recommandations concernaient, e) quelles mesures a-t-on prises à la suite de ces recommandations et quels en ont été les résultats?

Réponse de M. Bell (Saint-Jean-Albert):

1. Oui.

2. a) La réponse à cette question, on la trouve en grande partie dans les rapports qu'a présentés le Directeur des Enquêtes et Recherches faites en conformité de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, pour les années financières terminées le 31 mars 1961 et 1962, et qui ont déjà été déposés à la Chambre. L'annexe ci-après met à jour les renseignements que ces rapports contiennent.

b) Voir 2 a) et l'annexe.

c) Voir 2 a) et l'annexe.

d) Voir 2 a) et l'annexe.

e) Voir 2 a) et l'annexe.